

Annexe au préavis 01/2018 Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2017

Compte	Intitulé	Comptes	Budget	Différence	Explication
16.3146	Entretien chemins pédestres	601.45	5 000.00	-4 398.55	En 2017, l'entretien des sentiers pédestres n'a pas nécessité de matériel d'emploi, ni l'intervention de machines.
16.3810	Attribution à la réserve	42 784.07	1 700.00	41 084.07	Le chapitre du tourisme faisant l'objet d'une taxe affectée, il n'est comptablement pas possible d'y réaliser un bénéfice. Par ailleurs, la convention avec l'office du Tourisme de St-Maurice étant toujours en cours d'élaboration, aucun montant n'a été versé, ce qui a diminué les charges par rapport au budget.
16.4066	Taxe de séjour encaissée	-49'517.00	-35'000	14'517.00	Le Grand Hôtel des Bains a affiché une augmentation du nombre d'entrées cette année. Par ailleurs, les locations de type Airbnb représentent une nouvelle source de revenus qui a rapporté Fr. 1'890.- en 2017.
22.3511	Péréquation décompte année précédente	7 920.00	0.00	7 920.00	Le décompte définitif de l'exercice 2016 s'est avéré légèrement défavorable pour la Commune.
22.3809	Attribution à la réserve	50 000.00	0.00	50 000.00	Dans les règles de péréquation, les recettes conjoncturelles sont ponctionnées à raison de 50 % en faveur de la facture sociale. Les droits de mutation et les gains immobilier ayant rapporté près de Fr. 150'000.-, la Municipalité a décidé de provisionner Fr. 50'000.- pour couvrir une partie des Fr. 75'000.- qui seront facturés en 2018.
31.3147	Carte des dangers naturels	5 584.50	0.00	5 584.50	Participation de la Commune de Lavey-Morcles à l'élaboration des nouvelles cartes des dangers naturels.
32.3189	Frais facturés par des tiers	107 198.15	270 000.00	-162 801.85	Seuls 764 m ³ sur 2'200 m ³ de coupe prévus dans le Plan de gestion des forêts ont été réalisés en 2017 (voir rapport de gestion).
32.3189.1	Frais divers Commission dangers avalanches	8 820.00	6 000.00	2 820.00	Ce montant, subventionné, comprend le salaire du guide ainsi que l'assurance d'Air-Glacières.
32.4355	Produit vente de bois	-41 258.55	-86 000.00	44 741.45	La baisse du prix du bois, la quantité et la qualité du bois coupé dans nos forêts n'ont pas permis un meilleur résultat.
32.4516	Participations et subventions	-51 133.60	-167 000.00	115 866.40	Les subventions sont liées aux coupes.
32.4516.1	Subventions dangers avalanches	-6 200.00	0.00	-6 200.00	Subventions fédérales et cantonales relatives aux dangers naturels (avalanches).
33.3303	Amortissement chalets	33 716.15	13 400.00	20 316.15	Cela concerne les travaux sur la conduite d'eau au chalet des Martinaux et travaux au chalet du Crêt.
351.4231	Location Praz Riond	-3 444.00	-1 500.00	-1 944.00	L'université de Bâle a loué le chalet pour ses étudiants à plusieurs reprises.
352.3114	Achat mach/matériel exploit.	3 626.75	2 000.00	1 626.75	Remplacement de quelques plateaux de tables de la grande salle pour Fr. 1'830.--

352.3141	Entretien du bâtiment	19 326.30	10 000.00	9 326.30	Remplacement de la pompe de circulation et changement des vannes d'eau dans les vestiaires.
352.4363	Remboursement des dommages	-2 761.25	0	-2 761.25	Remboursement de certains frais suite à l'inondation du mois de mai 2017.
354.3141	Entretien du bâtiment	29 869.52	25 000.00	4 869.52	Remplacement des portes d'entrée du bâtiment pour répondre aux normes incendie.
356.3141	Entretien du bâtiment	4 431.20	3 000.00	1 431.20	Peinture après le départ des locataires du 2 ^e étage.
356.4362	Remboursement charges immeuble	-8 812.65	-6 100.00	-2 712.65	Remboursement des charges par l'EVAM pour l'appartement du 2 ^e étage.
42.3185	Frais d'étude et émoluments	7 020.00	2 000.00	5 020.00	Avis de droit pour deux dossiers portés au Tribunal administratif cantonal.
43.3135	Achat de sel	14 465.60	3 000.00	11 465.60	Les chutes de neige abondantes de l'hiver 2017-2018 ont nécessité de fréquents déneigements et salages
43.3142	Entretien routes et chemins	55 609.35	35 000.00	20 609.35	Réfection du bitume de la Route des Prés-Râpets qui devenait dangereuse, en raison d'un hiver particulièrement rigoureux.
43.3188	Frais de déneigement	69 023.45	30 000.00	39 023.45	Les chutes de neige abondantes de l'hiver 2017-2018 ont nécessité de fréquents déneigements et salages. Sur ce montant, le déneigement de la route des Martinaux représente environ Fr. 8'000.-.
44.3114	Achat mach./matériel exploit.	19 331.00	0.00	19 331.00	Achat d'un tracteur-tondeuse pour l'entretien des extérieurs.
46.3114	Achat mach./matériel exploit.	6 776.44	5 000.00	1 776.44	Achat d'un appareil pour procéder à des mesures de débits des eaux usées des Bains de Lavey SA.
46.3811	Versement sur fonds de réserve	247 399.87	169 000.00	78 399.87	Sur les postes avec des taxes affectées, il n'est pas autorisé de comptabiliser des bénéfiques. En conséquence, en raison de recettes supérieures aux prévisions, le versement aux réserves est également supérieur au budget.
46.4342.1	Taxe d'entretien des collecteurs	-194 268.85	-155 000.00	-39 268.85	Une vérification de la taxation des immeubles de l'armée a permis de mettre en évidence des erreurs en faveur de la Commune, qui ont été facturées rétroactivement.
52.3662	Frais de repas des écoliers	8 347.35	1 000.00	7 347.35	Participation systématique des frais de repas des écoliers depuis 2017.
58.3122.1	Chauffage Temple	594.00	5 000.00	-4 406.00	Absence de cérémonies durant l'hiver 2017 liée aux travaux de réfection du Temple.
58.3123.1	Electricité Temple	1 628.45	500.00	1 128.45	Besoins pour les machines et l'éclairage de chantier.
65.3013	Soldes	147 739.25	130 000.00	17 739.25	La Commune de Lavey-Morcles agit toujours comme agent payeur pour le SDIS.
65.3185	Honoraires médicaux	3 263.00	2 000.00	1 263.00	Visites obligatoires pour les porteurs d'appareil respiratoire et les chauffeurs poids-lourd.

65.3521	Participation aux frais SDIS	12 170.00	10 000.00	2 170.00	Participation aux frais du SDIS 1/3 Lavey-Morcles et 2/3 Saint-Maurice. Les frais sont subventionnés par l'ECA.
65.4651	Subsides ECA	-98 120.20	-65 000.00	-33 120.20	Les subsides sont en relation avec les prestations. (Plus nombreuses en 2017)
66.4819	Prélèvement à la réserve	-41 082.25	-1 000.00	-40 082.25	Le fonds pour abri PC n'était plus alimenté depuis que les taxes ont été abandonnées par le canton. La réserve a pu être dissoute, avec l'accord des instances cantonales, considérant les participations aux charges régionales des dernières années.

Ce document fait partie intégrante du préavis.